

Plan de mobilisation des parties prenantes

Date

**Subvention du CEPF 111446
Association les Amis de Capte Tunisie**

**Intitulé du projet
Trame Ecologique du Krib au Kef
Dir El Kef – le Krib**

Résumé de la subvention

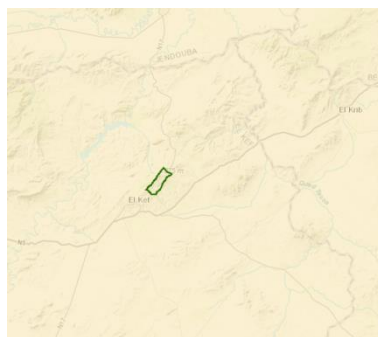
1. Organisation du bénéficiaire.
Association les Amis de Capte Tunisie
2. Intitulé de la subvention.
Trame Ecologique du Krib au Kef Dir El Kef – le Krib
3. Numéro de subvention.
TUN 111446
4. Montant de la subvention (en USD).
139 288 USD
5. Dates proposées pour la subvention.
01.01.2021 au 31.06.2022
6. Pays ou territoires où le projet sera réalisé
Nord-Ouest de la Tunisie dans les gouvernorats du Kef et de Siliana
7. Date de préparation de ce document.
Du 15 octobre au 08 novembre 2020
8. **Introduction:** Cette section devra décrire brièvement le projet, notamment les éléments de conception et les problèmes sociaux et environnementaux potentiels. Lorsque cela est possible, inclure des cartes du site du projet et de ses environs.

Le changement climatique est dû principalement dû aux activités anthropiques et se manifeste par l'augmentation de la température et la baisse des précipitations dans certaines régions du globe et notamment en Méditerranée, « hot spot » climatique mondial. Les effets de ces changements combinés avec les pratiques agricoles non durables ont engendré un déséquilibre écosystémique qui se traduit par l'extinction de plusieurs éléments de faune et de flore et une dégradation des ressources naturelles notamment l'eau, le sol, et la forêt qui constitue un habitat pour la plupart des êtres vivants.

Ce projet propose d'agir de manière transversale pour la protection de la biodiversité et la conservation des pratiques agricoles et rurales traditionnelles de la zone du projet incluant la ZCB de Dyr El Kef. Trois composantes complémentaires structurent la proposition du projet i) l'identification, la protection et la multiplication du *Trifolium tunetanum* ii) la promotion de la rotation culturale, de l'assolement, des méteils fourragers et l'introduction d'arbres fourragers pour réduire la pression du pâturage sur le TT notamment iii) l'introduction de système agroforestiers et l'expérimentation pilote de la pratique du FMNR (Farmer Managed Natural Regeneration) iv) l'amélioration des conditions de vie et d'habitat du vautour percnoptère dans ce corridor de migration. Pour ce faire le projet propose une triple approche, l'approche systémique, l'approche participative et l'approche partenariale.



Représentation de la zone du projet à l'échelle nationale



ZCB TUN 24 (CEPF)



ZCB et Zone du projet à l'échelle régionale

Consulter la carte de la zone du projet via ce lien :

<https://www.google.com/maps/d/edit?mid=1Zmygs5Hd7n0GWFMErtKJBpOC2Z9gjK49&usp=sharing>

9. **Synthèse d'activités antérieures de mobilisation des parties prenantes:** Si le bénéficiaire a déjà entrepris des activités, notamment en matière de communication des informations et/ou de consultation publique, fournissez les détails suivants:

- Type d'informations communiquées, sous quelle forme (par ex. oralement, brochure, rapports, posters, radio, etc.) et mode de diffusion;

Différentes réunions ont eu lieu avec les partenaires, soit physiquement soit par conférence Zoom. Les partenaires ont eu accès au site Conservationgrants lors de la rédaction de la note préparatoire (LOI) (CF Liste des partenaires accrédités sur la plateforme Conservationgrants)

Ces réunions donnent lieu à un compte rendu écrit communiqué par mail aux différentes parties prenantes

La partie narrative et le cadre logique ont fait ainsi l'objet de différents aller/ retours

- Les lieux et dates des éventuelles réunions réalisées à ce jour;
 - ✓ le 09/09/2020 : Réunion avec le représentant de l'INERGREFF pour évoquer les possibilités de collaborations M. Khaldi (chercheur expert sur le caroubier notamment)
 - ✓ le 13/09/2020 : Réunion dans la ville du Krib avec les agriculteurs déjà partenaires pour leur annoncer la candidature de l'association et leur présenter le projet + visite de prospection dans la ZCB et remise des semences de méteils à des agriculteurs partenaires de ATAE au Kef
 - ✓ le 13/10/2020 : Réunion avec l'équipe ATAE pour évoquer la faisabilité de l'installation des méteils et la présentation des partenaires de l'ATAE sur place
 - ✓ le 23/10/2020 : Réunion de travail avec les représentants de INRAT Mme Zoghlami et M. Ben Youssef pour évoquer les possibilités d'un partenariat et la véracité de la présence du TT dans la zone du projet
 - ✓ le 06/11/2020 : Réunion avec le président de la municipalité de Nebeur, signature d'une lettre d'intention de partenariat, avec le chef d'arrondissement de la DGF auprès du CRDA du Kef, dépôt d'une lettre informative auprès des services et réunion avec l'animateur rural du programme du Projet de gestion intégré dans les paysages forestiers (Banque Mondiale), participation à un semis de méteils dans la plaine du Kef
 - ✓ 09/11/2020 : Réunion finale avec l'ensemble des PP à INRAT pour valider le plan de travail

Suite à ces différentes sessions de travail nous avons obtenu :

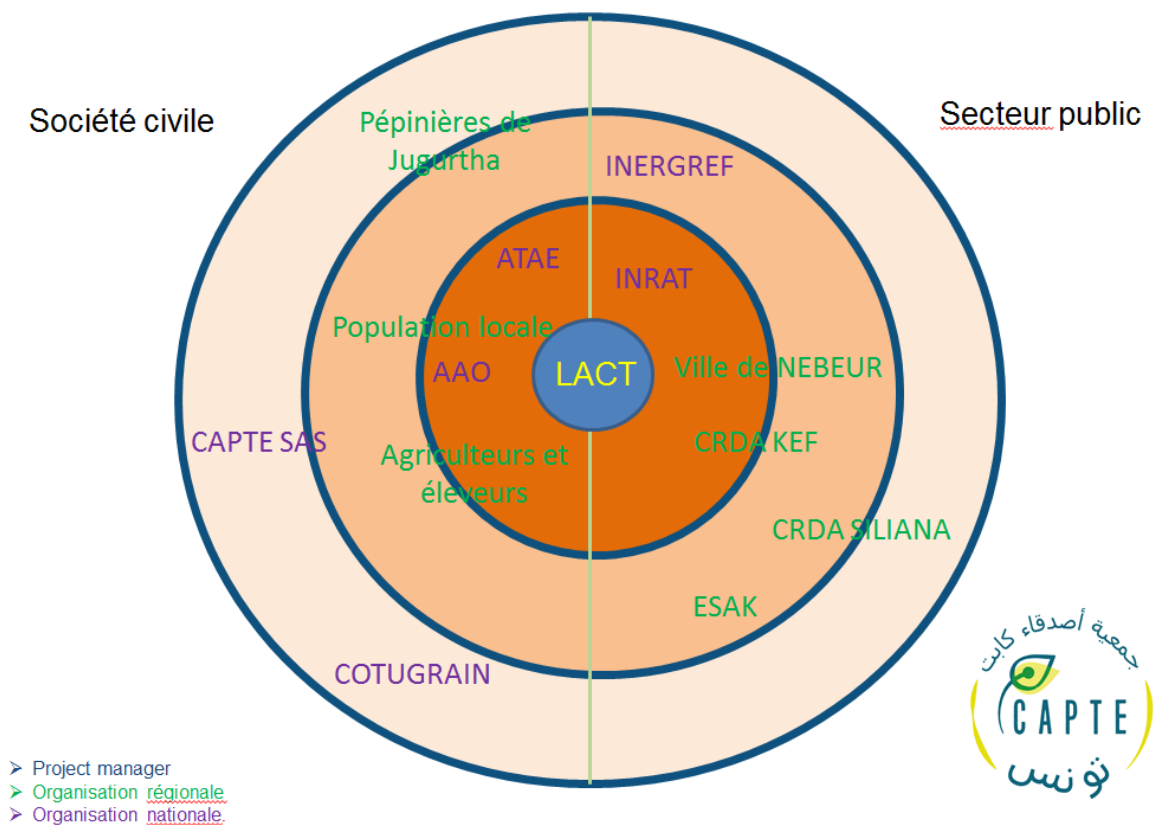
- une lettre d'intention de partenariat de l'INRAT
- une lettre d'intention de partenariat de l'ATAE
- une lettre d'intention de partenariat l'AAO
- une lettre d'intention de partenariat INERGREFF
- une lettre d'intention de partenariat de la Municipalité de Nebeur

10. **Parties prenantes du projet:** Cette section devra faire la liste des principaux groupes de parties prenantes qui seront informés et consultés sur ce projet. Ils devront comprendre les personnes ou les groupes qui:

- Sont directement et/ou indirectement affectés par le projet ou ont des «intérêts» dans le projet qui en font des parties prenantes; et
- Sont susceptibles d'influer sur les résultats du projet (figurent parmi les exemples de parties prenantes potentielles les communautés affectées, les organisations locales, les organisations non gouvernementales (ONG) et les autorités gouvernementales. Parmi les parties prenantes peuvent aussi figurer des responsables politiques, des entreprises, des syndicats, des universitaires, des groupes religieux, des organismes sociaux et environnementaux nationaux du secteur public et les médias).

Matrice RACI Projet " Trame écologique Krib Kef"									
Activities /Stakeholders	LACT	INRAT	ATAE	INERREF	CRDA DGF	AAO	MUNICIPALITE DE NABEUR	Pépinière Jugurtha	Pop. locale
Ateliers de sensibilisation et d' informations auprès de la communauté locale sur le TT	A/R	A	I	I	C	I	C	I	C
Visites d'observation et d'identification	R	A	I	I	C	I	I	I	C
Mise en défens et suivi évaluation des placettes	A/R	C	I	I	C	I	I	I	C/R
Récoltes des graines	R/A	R	R	I	C	I	I	I	I/R
Ateliers de multiplication des semences de TT	A	R	R	I	C	I	I	I	C/R
Journées de sensibilisation sur les méteils et la rotation culturale	A	C	R	I	C	I	C	I	C
Journées de semis méteils et prairies naturelles	A	C/R	R	I	C	I	C	I	R/C
FMNR - ateliers identification	A/R	I	C	C/R	C	C	C	C	R/C
FMNR - ateliers pratiques de taille et maintenance	A/R	I	C	C/R	C/R	C	I	C	R/C
FMNR - atelier de suivi et entretien	A/R	I	C	C/R	C	C	I	C	R/C
Installation de pépinières volantes	A/R	I	I	C	C	I	I	R/C	R/C
Formation à la multiplication	A	I	C	R	C	I	I	R/C	I/R
Plantation arbres agroforestiers et fruitiers	A/R	I	C	C/I	C/R	I	I	C/R	C/R
Sensibilisation avifaune	A	I	I	I	C	R	I	I	C
Ateliers identification	A	I	I	I	C	R	I	I	C/I
Ateliers aménagements îlots	A	I	I	I	C	R	I	I	C/R
			R	RESPONSIBLE					
			A	ACCOUNTABLE					
			C	CONSULTED					
			I	INFORMED					

Cartographie des parties prenantes – Projet LACT CPEF TUN 111446



Présentation des parties prenantes

Partenaires de mise en œuvre

INRAT

L'INRAT est un établissement public placé sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et de de l'Environnement et se rattachant à l'IRESA (Institution de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur Agricoles). Ses missions sont les suivantes :

- Organiser, exécuter et publier tous les travaux de recherche et d'expérimentation portant sur l'amélioration des techniques de la production végétale et animale
- Réunir et étudier toutes les ressources génétiques dont l'utilisation et la culture présente un intérêt pour les pays
- Créer des variétés végétales et améliorer les races animales adaptées aux conditions tunisiennes

- Améliorer les systèmes de production par la mise au point des techniques et des méthodes appropriées
- Etudier la conservation, la transformation et l'utilisation des produits agricoles
- Effectuer toute recherche à caractère physique, économique et sociologique intéressant le milieu rural et son environnement
- Contribuer au transfert de technologie et apporter son concours aux activités de vulgarisation et de démonstration, en mettant à la disposition des services administratifs, des organismes professionnels et des instituts spécialisés, les connaissances et les technologies susceptibles d'être vulgarisées
- Participer à la formation et à l'encadrement des étudiants, notamment au niveau des études postuniversitaires ainsi qu'au niveau du perfectionnement des techniciens agricoles et dispenser, le cas échéant, un enseignement approprié dans les établissements d'enseignement supérieur agricole en Tunisie et à l'étranger.

Plus particulièrement le projet travaillera en collaboration avec le département de production végétale et fourragère et avec les chercheurs Dr. Zoghliami et Dr Ben Youssef, spécialistes des légumineuses.

ATAE

L'Association Tunisienne de l'Agriculture Environnementale (ATAE) se crée en 2011 en Tunisie. L'ATAE réunit des agronomes, des chercheurs et des agriculteurs concernés par l'agriculture dite moderne et ses conséquences sur l'environnement, particulièrement sur les sols agricoles et la santé humaine. Cette association cherche toutes les stratégies possibles pour rendre aux sols leur fertilité et protéger les écosystèmes du pays afin de préserver l'avenir de l'agriculture.

Les activités de l'ATAE sont centrées principalement aujourd'hui :

Sur des fermes privées de petites ou grandes dimensions situés à l'étage bioclimatique aride et semi-aride, dont les exploitants souhaitent apprendre la gestion des sols de culture et participer à un développement agricole durable et rentable. En effet, l'ATAE aide les agriculteurs à prendre conscience de la situation du sol de leur exploitation par l'examen de la végétation qui pousse à l'état spontanée. Elle lutte pour promouvoir l'établissement des couvertures du sol par des plantes améliorantes (Luzerne, Sulla, vesce, fenugrec). Il s'agit de restaurer la matière organique, favoriser la réhabilitation des sols dégradés, fragiles et le maintien de l'humidité en accroissant la capacité des plantes à stocker l'eau. Elle met tout en œuvre pour assister à la mise en place de fermes agricoles caractérisée par une productivité stable et durable dans le temps tout en réduisant l'impact des changements climatiques. Sur les formations pratiques intégrées dans le cursus scolaire, étudiant et éducatif. Il s'agit de faire créer par les jeunes des classes de 7ème et 8ème année de collège en particulier dans le cadre de leur programme de sciences, un ensemble de mini champs de cultures. L'objectif est de les initier aux relations entre le sol et les plantes ainsi qu'aux cultures sans pesticides. La réussite de cette expérience pourrait conduire les ministères concernés à soutenir la poursuite de cette action.

L'ATAE organise des ateliers de taille d'arbres fruitiers (oliviers, etc.), avec l'assistance de maîtres tailleurs.

Elle suggère des itinéraires techniques peu couteux en intrants chimiques et favorisant la fertilité des sols.

Les objectifs essentiels de l'ATAE sont :

- La prise de conscience agronomique dans la société et la diffusion des savoirs et des savoirs faire, y compris les pratiques paysannes.

- La formation à l'agriculture environnementale.
- La gestion des sols de culture. La réhabilitation des terrains dégradés et fragiles.

Une convention de collaboration a été signée entre LACT et ATAE en 2018 et depuis lors nous avons été partenaires sur plusieurs projets « Corridors environnementaux autour de l'oued Tine » (PPI OSCAN 2) et « Agir-Agri : Initiatives pour la dépollution intégrée de la lagune de Bizerte » (ECOPACT BIZERTE / Union Européenne)

INGREF (Institut National du Génie Rural et des Eaux et Forêts)

L'INGREF est un organisme public créé en 1996 et doté d'une autonomie financière et placé sous la tutelle de l'IRESA.

Les missions de l'Institut National de Recherche en Génie Rural, Eaux et Forêts consistent à :

- contribuer à l'élaboration de la politique nationale de recherche dans les domaines des Eaux, des Forêts et du Génie Rural.
- organiser et exécuter toute recherche scientifique en relation avec les domaines précités.
- participer à la protection, à la conservation et à la rationalisation de l'exploitation des ressources naturelles et de l'espace rural.
- valoriser les résultats de ses recherches et de son savoir-faire scientifique.
- participer au développement de la recherche scientifique et technique et à son insertion dans le domaine économique et social.
- entreprendre toute recherche ou expérimentation ou expertise destinée à l'identification, l'analyse, la sélection, l'adaptation et la maîtrise des technologies dans les différents domaines du génie rural, des eaux et des forêts.
- favoriser le partenariat dans le domaine de la recherche scientifique et du développement technologique, avec les établissements d'enseignement supérieurs et de la recherche ainsi qu'avec les établissements et les entreprises publics ou privés ou dans le cadre de la coopération internationale.
- exercer une activité de promotion scientifique et technologique et participer aussi à celle d'expertise et de veille au service de l'économie dans les domaines du génie rural, des eaux et des forêts

M. Khaldi est un chercheur dans le domaine forestier et spécialiste de la culture de caroubier en Tunisie, il a conseillé LACT dans l'installation d'une parcelle innovante de plantation de 7 hectares de caroubiers dans le gouvernorat de Bizerte en 2017 et 2018.

AAO

L'Association « Les Amis des Oiseaux » (AAO/BirdLife en Tunisie) est une organisation non gouvernementale (ONG) à but non lucratif qui œuvre depuis 1975 pour une meilleure connaissance, le suivi, la bonne gestion et la protection de la biodiversité en Tunisie et plus particulièrement des oiseaux sédentaires et migrateurs et leurs habitats naturels.

Ses actions portent sur 4 axes principaux : les espèces, les sites clés, l'environnement plus généralement et le développement humain durable.

Ses thématiques centrales sont actuellement :

- la conservation des oiseaux d'eau et la gestion durable des zones humides,
- la protection des oiseaux migrateurs et la sécurisation de leurs voies de migration,
- la lutte contre la mise à mort illégale et le commerce illicite des oiseaux,
- la réduction des prises accidentelles d'oiseaux marins par la pêche,
- les Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) et les Zones Clés pour la Biodiversité (ZCB),
- les sciences citoyennes dans le contexte de la conservation de la biodiversité,
- l'agriculture respectueuse de l'environnement et des consommateurs et l'approche paysager dans la conservation,
- l'étude et l'évaluation des services écosystémiques, notamment ceux des zones humides,
- le sauvetage et la réhabilitation des oiseaux en détresse,
- le renforcement des capacités des organisations de la société civile en matière de conservation et gestion durable de la biodiversité et de l'environnement, particulièrement à travers des Groupes Locaux de Conservation riverains de sites importants pour la conservation de la biodiversité.

En Tunisie son travail repose sur des partenariats stratégiques avec les institutions étatiques, les organisations de la société civile, le secteur privé et les médias.

En plus de son action en Tunisie, l'AAO s'engage dans la conservation des oiseaux et des sites importants au niveau international et ce notamment dans le cadre des accords (CMS, AEWA, CITES, Ramsar & Barcelone) et réseaux internationaux. Elle est le partenaire officiel de BirdLife en Tunisie et un membre actif de l'UICN, du Réseau Oiseaux d'Eau Méditerranée et de l'Alliance pour les Zones humides en Méditerranée.

LACT et l'AAO ont démarré un partenariat en juillet 2020 dans le cadre d'un appel à projet « Corridors environnementaux et d'échanges autour de l'Ichkeul et entre les deux rives de la Méditerranée »

Parties prenantes

La communauté rurale de la zone du projet

La communauté locale des municipalités de Nebeur, le Kef (gouvernorat du Kef) et le Krib (gouvernorat de Siliana) est composée principalement de petits éleveurs, de céréaliers, de travailleurs agricoles journaliers mais également de population vivant des ressources des produits forestiers non ligneux ; c'est une population majoritairement rurale même si la proximité de la ville du Kef (environ 50 000 habitants) constitue un pôle d'attraction urbain

Municipalité de Nebeur

La municipalité de Nebeur et l'arrondissement de Nebeur est attachée administrativement au gouvernorat du Kef, elle forme une municipalité comptant 3 299 habitants en 2014. Elle est également le chef-lieu d'une délégation, qui inclut notamment la grande partie de la Zone Clé de la Biodiversité de Dyr el Kef.

CRDA du Kef

Le Commissariat Régional de Développement Agricole du gouvernorat du Kef est l'instance administrative régionale qui met en œuvre la politique agricole au niveau régional. Il s'agit d'un partenaire institutionnel, avec un rôle d'appui technique et de facilitation administrative. Le CRDA a signé une lettre d'intention de collaboration avec LACT lors de notre récente visite de courtoisie. Les agents du CRDA pourront contribuer par leurs expertises et leurs connaissances de la zone à l'amélioration et la contextualisation des ateliers de démonstrations ; finalement les agents forestiers directement impliqués et partenaires dans la stratégie de mise en œuvre de la technique du FMNR seront des précieux alliés et conseillers.

Pépinières de Jughurta

L'entreprise privée des Pépinières de Jughurta est une entreprise spécialisée dans la production de plants fruitiers et semis forestiers greffés, elle est la première pépinière de Tunisie à proposer le greffage en pépinière de caroubier (*Cératonia Siliqua*) ce qui, au-delà de l'innovation que cela représente, constitue un avantage certain et une opportunité qui pourra être proposée aux différents partenaires agriculteurs impliqués dans le projet. De plus la pépinière a déjà une convention de partenariat avec INRGREF ce qui facilitera la communication et l'harmonie dans la mise en œuvre de la Composante 3

ESAK – Ecole Supérieure de l'Agriculture du Kef –

L'ESAK est situé à quelques kilomètres de la ZCB de Dyr El Kef, les étudiants et les professeurs seront intéressés par notre démarche notamment autour de l'installation des méteils fourragers, une collaboration pourrait être envisagée notamment avec la possibilité pour les étudiants de réaliser leur PFE (Projet de Fin d'Etudes) concernant le suivi, la mesure et l'évaluation des parcelles plantées en méteils proposées par le projet

Banque Nationale des Gènes

La Tunisie, dans ses différents systèmes écologiques, abrite des sites primaires et secondaires de la biodiversité végétale et animale. La perte de cette dernière est sous la menace de plusieurs facteurs étroitement liés à la dégradation des sols, aux changements climatiques et à la non disponibilité de l'eau. L'effet combiné de ces phénomènes affecterait, sans doute, le bien être de l'humanité et en particulier le monde rural.

Consciente de l'ampleur des retombées négatives de la perte de la biodiversité, la Tunisie a ratifié les trois conventions des Nations Unies (CBD, CCC, CCD) et était parmi les premiers signataires du traité International des ressources Génétiques Végétales pour l'Alimentation et l'Agriculture (ITPGRFA).

La Banque Nationale de Gènes a débuté ses activités en Novembre 2007. Son mandat principal est la conservation des ressources génétiques végétales, animales et microorganismes ainsi que la coordination et la promotion des activités de conservations et d'utilisation durable des ressources génétiques.

La Banque Nationale de Gènes, sous la tutelle du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, collabore avec tous les établissements et opérateurs dans le domaine des ressources génétiques dans le cadre d'un réseau national formé de neuf groupes thématiques.

Cotugrain

La Compagnie Grainière Tunisienne « Cotugrain » est la société semencière la plus ancienne en Tunisie.

Depuis plus de 30 ans, Cotugrain est spécialisée principalement dans la commercialisation et la production de semences professionnelles potagères.

Au fil des années, elle a développé sa gamme de produits avec les semences fourragères, légumineuses et les céréales.

Ainsi, Cotugrain, acteur reconnu sur le marché Agricole Tunisien, demeure une enseigne rassemblant les divisions engrais, pesticides et matériel Agricole, fournissant aux différents bénéficiaires de la filière agricole un assortiment diversifié et complet de produits.

Aujourd'hui, Cotugrain compte plus de 30 ingénieurs et techniciens agricoles pour le meilleur encadrement de nos agriculteurs sur l'ensemble du territoire tunisien et continue à leur assurer une excellente qualité de service, une écoute proactive et des solutions adaptées à leurs besoins.

CAPTE SAS

Capte SAS est une entreprise de l'économie sociale et solidaire créée en 2016 à Marseille et qui cofinance l'installation de système agroforestiers de LACT ; elle met à disposition du projet son expertise technique et notamment sa base de données de mesure et de suivi des services écosystémique qui a été créé par une experte des questions climatiques.

11. Programme de mobilisation des parties prenantes: Cette section devra résumer l'objectif et les buts du programme. Décrivez brièvement les informations qui seront communiquées, dans quels formats, et les types de méthodes qui seront utilisées pour communiquer ces informations à chacun des groupes de parties prenantes identifiés. Les méthodes utilisées peuvent varier en fonction du public cible, par exemple:

- Journaux, posters, radio, télévision
- Centres d'information et expositions ou autres affichages visuels et
- Brochures, dépliants, posters, documents et rapports de synthèse non-techniques.

CF tableau ci-dessous (section 14)

12. Méthodes de consultation: Cette section devra décrire les méthodes qui seront utilisées pour consulter chacun des groupes de parties prenantes identifiés dans les sections précédentes. Les méthodes utilisées peuvent varier en fonction du public cible, par exemple:

- Entretiens avec les représentants des parties prenantes et les informateurs clés;
- Enquêtes, sondages et questionnaires;
- Réunions publiques, ateliers, et/ou discussions en groupes thématiques avec un groupe spécifique;
- Méthodes participatives et
- Autres mécanismes traditionnels de consultation et de prise de décision.

Les méthodes de consultations diffèrent selon à quelle focus groupe l'on s'adresse.

Focus Groupe	Méthode de consultation
Ménages ruraux, partenaires agriculteurs et éleveurs, communauté locale	Entretiens, semis directifs individuel, enquête et questionnaires d'évaluation Invitation aux réunions publiques, participation aux formations et aux activités de sensibilisation Participation de la communauté aux activités de FMNR Un groupe Facebook sera ouvert et accessible à tous
Partenaires de mise en œuvre, partenaires techniques et financiers	Rapports d'avancement transmis aux différents partenaires, réunion de suivi évaluation Les activités, leur livrables et les principaux résultats seront diffusés sur la plateforme Explorer Land
Ensemble des parties prenantes	Réunions trimestrielles via Zoom ou Skype, diffusion des comptes rendus des réunions des comités de suivi évaluation et du comité de pilotage

13. **Autres activités de mobilisation:** Cette section devra décrire toutes les autres activités de mobilisation qui seront entreprises, notamment les processus participatifs, la prise de décisions conjointes et/ou les partenariats entrepris avec les communautés locales, les ONG ou d'autres parties prenantes au projet. On pourra par exemple citer dans cette section les programmes de partage des bénéfices, les initiatives de développement communautaire, les programmes de réinstallation des populations et de développement et/ou les programmes de formation et de microfinance.

L'activité de FMNR (Farmer Managed Natural Regeneration) est une approche participative par excellence puisqu'elle implique directement la communauté locale dans les démarches et les ateliers techniques de régénération des systèmes agroforestiers proposé par le projet.

La méthodologie et l'expérience de l'AAO concernant les processus participatifs sera également un plus pour le projet

14. **Calendrier:** Cette section devra présenter un calendrier indiquant les dates et les lieux où différentes activités de mobilisation des parties prenantes, notamment des consultations, des communications et des partenariats seront menés, et la date à laquelle ces activités seront intégrées dans la conception du projet.

Dans le cadre de la composante 1 « Les agriculteurs partenaires adoptent le principe de la production de légumineuses traditionnelles et leurs réintroductions est soutenue dans les exploitations agricoles »

Réunions/ Ateliers Thématiques abordées	Lieu	Date prévisionnelle	Participants – Public cible	Moyens de transmission et de partage de l'information
Atelier de lancement du projet	Hôtel les Pins – Le Kef	15 janvier 2021	L'ensemble des PP sont invités	Publication sur les réseaux sociaux,

				publication dans la presse régionale
Journée d'information (4) sur l'importance et les menaces concernant le TT	Municipalité de Nabeur – ESAK – INRAT Tunis – Le Krib	M+1 / M+2 / M+3 / M+4	Les habitants des localités – les partenaires régionaux – les étudiants de ESAK – les chercheurs de INRAT	Un support de présentation type PPT – Un dépliant annonçant le projet et ses composantes
Journées de sensibilisation (3) sur les méteils et la rotation culturale	CRDA du Kef – ZCB Dir El Kef – Partenaire agriculteur Krib - ESAK	Avril 2021 / Mai 2021 / Octobre 2021 / Novembre 2021	ATAE / INRAT / les agriculteurs partenaires / les agriculteurs ayant déjà pratiqué la rotation à base de méteils	Diffusion d'une fiche technique, d'une vidéo pédagogique
Atelier de restitution autour de la publication d'un article scientifique sur le TT	Hôtel Majestic Tunis	M+12	La communauté des chercheurs, les représentants des syndicats d'agricultures, les agriculteurs partenaires	L'article scientifique est diffusé à la communauté

Dans le cadre de la composante 2 « La résilience et la surface des systèmes agroforestiers - SAF-traditionnels sont augmentées »

Réunions/ Ateliers Thématiques abordées	Lieu	Date prévisionnelle	Participants – Public cible	Moyens de transmission et de partage de l'information
Atelier de présentation et pratique du FMNR	DGF du KEF – Zone à régénérer choisie	Juin 2021 Et tout au long du projet	Les agriculteurs partenaires et les éleveurs, les agents de la DGF	Une présentation type PPT, une conférence avec un expert via Zoom
Atelier de validation de la liste des arbres proposés pour être régénérés	Pépinière du barrage Maleg	Septembre 2021	La population locale et les agriculteurs et éleveurs partenaires, les forestiers de la DGF	Une liste annotée et imagée d'arbres
Formations (4) à la multiplication végétatives des arbres	Dir El Kef – Le Krib – ESAK – Pépinière du barrage Maleg	Février 2021 – Mars 2021 – Février 2022 – Mars 2022	Expert INERGREF, Les agriculteurs partenaires, les étudiants de l'ESAK	Fiche technique et pratique

15. **Ressources et responsabilités:** Cette section devra indiquer quels personnels et quelles ressources seront consacrées à la gestion et à la mise en œuvre du Plan de mobilisation des parties prenantes.

Qui au sein de l'équipe de projet sera chargé de réaliser ces activités ? Quel budget a été alloué à ces activités?

NOM	RESPONSABILITE
JEAN Edouard	Chef de projet (50 % d'un ETP) Responsable de la mise en œuvre du projet et le point contact avec l'ensemble des parties prenantes, il assure la bonne gouvernance du projet, il valide les rapports techniques d'avancement et financiers et contrôle l'avancement des livrables
HAZEM Cherni	Coordinateur de projet (100% d'un ETP) Responsable de la coordination des activités, de la rédaction des rapports techniques, du déroulement des activités de formation et de sensibilisation
A recruter	animateur terrain (100% d'un ETP) Il est le point contact avec la communauté locale, il réside dans la zone du projet, il transmet les éventuelles doléances et difficultés au coordinateur du projet
Amira SANSA	Responsable administrative et financière (50% d'un ETP) Assure la gestion administrative et comptable du projet, rédige les rapports financiers

16. **Mécanisme de résolution des différends:** Tous les projets qui déclenchent une politique de sauvegarde doivent fournir aux communautés locales et aux autres parties prenantes intéressées des moyens leur permettant de faire état d'un différend avec le bénéficiaire, l'équipe de mise en œuvre régionale concernée, le Secrétariat du CEPF ou la Banque mondiale. Les communautés locales affectées doivent être informées des objectifs de la subvention et de l'existence d'un mécanisme de résolution des différends. Les coordonnées du bénéficiaire, de l'Équipe de mise en œuvre régionale et du Responsable des subventions du CEPF doivent être rendues publiques, au travers d'affiches, de panneaux, d'avis publics ou d'autres moyens appropriés en langue(s) locale(s). Les différends relatifs au bénéficiaire doivent être communiqués à l'Équipe de mise en œuvre régionale et au Responsable des subventions du CEPF dans les 15 jours, et accompagnés d'une proposition de réponse. Si le plaignant n'est toujours pas satisfait de la réponse donnée, le différend peut être soumis directement au Directeur exécutif du CEPF via le compte e-mail réservé à cet effet (cepexecutive@conservation.org) ou par e-mail. Si le plaignant n'est pas satisfait de la réponse reçue du Secrétariat du CEPF, le différend peut être soumis à la Banque mondiale, au bureau local de la Banque mondiale. Veuillez décrire le mécanisme de résolution des différends que vous allez

utiliser pour votre projet, et comment vous allez veiller à ce que les parties prenantes en aient connaissance.

Les participants aux réunions seront informés qu'ils peuvent émettre des objections ou des doléances par rapport au processus ; les partenaires de mise en œuvre seront engagés par une convention de collaboration avec LACT ; les ménages ruraux partenaires et bénéficiaires des équipements et des activités de formations et de sensibilisations seront engagés également par une convention de partenariat pour la conservation.

Des panneaux informatifs en arabe et en français seront installés dans la zone du projet, Les coordonnées de LACT et du coordinateur du projet seront mises à la connaissance du public par affichage à la municipalité de Nebeur, au sein du CRDA du Kef et dans la municipalité du Krib. Ces panneaux indiqueront le contact de la Chargée de Programme CEPF (Mme Awatef Abiadh) et du Directeur de Subvention (M. Pierre Carret)

Dans chacune de ces conventions, il sera indiqué les engagements de chaque partie et sera détaillé un processus de résolutions de différends comme suit

« En cas de différends entre les parties signataires de la présente convention, un mail sera adressé au chef de projet M. Edouard JEAN à l'adresse suivante « lesamisdecaptetunisie@gmail.com » pour trouver une solution amiable, si dans les 15 jours une solution n'est pas trouvée entre les parties, si le plaignant n'est toujours pas satisfait de la réponse donnée, le différend peut être soumis directement à la Chargée de Programme CEPF (Mme Awatef Abiadh) et au Directeur de Subvention (M. Pierre Carret), ou au Directeur exécutif du CEPF via le compte e-mail réservé à cet effet (cepfexecutive@conservation.org) ou voie postale à l'adresse suivante :

Critical Ecosystem Partnership Fund,
Conservation International,
Attn: Executive Director,
2011 Crystal Drive, Suite 500,
Arlington, VA 22202,
USA. .»

17. **Suivi et reporting:** Cette section devra décrire tous les plans visant à associer les parties prenantes au projet (notamment les communautés affectées) ou des tiers indépendants au suivi des impacts du projet et des programmes d'atténuation. Décrivez comment et quand les rapports sur les résultats des activités de mobilisation des parties prenantes seront communiqués aux parties prenantes affectées ainsi que, plus largement, à l'ensemble des groupes de parties prenantes.

Les procès-verbaux des réunions villageoises seront traduits et envoyé au CEPF régulièrement ; la base de données de mesure des services écosystème générés par les systèmes agroforestiers installés par le projet sera communiqué aux partenaires et l'ensemble des parcelles plantées, des peuplement de trèfle de Tunisie et des parcelles semées en méteils seront géo localisées et permettront aux différents partenaires leur consultation ; finalement les activités de suivi monitoring seront diffusées via la plateforme explorer.land

Les rapports d'avancements rédigés par le coordinateur du projet seront envoyés semestriellement à l'ensemble des partenaires et membres du comité de suivi évaluation et du comité de pilotage du projet, ces rapports permettront aux membres desdits comités d'émettre des recommandations et observations pour le bon déroulement des activités.